Corrigé du brevet d’histoire-géographie 2026 : Métropole, juin 2026

Corrigé du brevet d’histoire-géographie – 3ème

Sous-épreuve d'histoire-géographie

Exercice 1 – Les espaces de faible densité et leurs atouts : le Morvan

Question 1. L'espace présenté est le Morvan (indiqué sur l'affiche), dans la région Bourgogne-Franche-Comté.

Question 2. L'affiche s'adresse aux usagers du métro parisien, en particulier aux « joggeurs du métro » : ce sont des citadins, des Parisiens stressés qui cherchent un lieu de loisirs, de nature et de sport.

Question 3. Deux acteurs, à choisir dans le texte : le Collectif Tourisme Bourgogne ; Bourgogne-Franche-Comté Tourisme ; les agences de développement touristique de la Côte-d'Or, de la Nièvre, de la Saône-et-Loire ou de l'Yonne ; le Parc naturel régional du Morvan.

Question 4. L'IGP est un label officiel européen. Elle est importante pour les producteurs pour deux raisons au moins : elle garantit l'origine du produit et sa qualité, ce qui le distingue (« première certification d'une production de sapins française ») ; elle les protège face à la concurrence du Danemark et de la Belgique qui « inondent l'Europe » et leur permet de vendre plus cher et plus facilement, en valorisant le « made in France ». Elle garantit aussi une culture plus respectueuse de l'environnement (label bio ou « Plante bleue »), qui est un argument de vente.

Question 5. Modèle de réponse : les espaces de faible densité, comme le Morvan, ont de nombreux atouts. Ils offrent des paysages, une nature préservée et un cadre de vie calme que les citadins viennent chercher : l'affiche du métro parisien propose le sport et la randonnée comme remède au stress de la ville, ce qui attire des touristes et des résidents. Ils possèdent aussi des productions agricoles de qualité, comme les sapins de Noël du Morvan, qui peuvent être valorisées par un label européen (IGP) et vendues loin du territoire. Enfin, des acteurs locaux (collectivités, agences de tourisme, parc naturel régional) s'organisent pour promouvoir ces territoires, ce qui crée des emplois et les rend plus dynamiques.

Exercice 2 – Le régime de Vichy et la Résistance

1 – Développement construit

Ce que le correcteur attend : les caractéristiques de Vichy (naissance, régime autoritaire, Révolution nationale, antisémitisme, collaboration), les formes de la Résistance (France libre, résistance intérieure, unification) et le rétablissement de la République à la Libération, avec des dates et des noms.

Texte modèle.

En juin 1940, la France est battue par l'Allemagne. Le maréchal Pétain demande l'armistice, signé le 22 juin 1940. Le pays est alors coupé en deux, entre une zone occupée et une zone libre. Que fut le régime de Vichy et comment la Résistance a-t-elle lutté pour rétablir la République ?

Le régime de Vichy naît le 10 juillet 1940 : les parlementaires, réunis à Vichy, accordent les pleins pouvoirs au maréchal Pétain, qui met fin à la Troisième République et devient chef de l'État français. C'est un régime anti-démocratique et autoritaire : la devise « Liberté, Égalité, Fraternité » est remplacée par « Travail, Famille, Patrie », les élections sont supprimées, les partis politiques et les syndicats sont interdits ou contrôlés, la presse est censurée et le culte du chef est organisé. Pétain lance la « Révolution nationale », qui rejette les valeurs de la République. Le régime est aussi antisémite : dès octobre 1940, le premier statut des Juifs exclut les Juifs de nombreux emplois. Il pratique la collaboration avec l'Allemagne nazie, après la rencontre de Pétain et d'Hitler à Montoire en octobre 1940 : la police française participe aux arrestations et à la rafle du Vel' d'Hiv les 16 et 17 juillet 1942, et le Service du travail obligatoire (STO) envoie des jeunes travailler en Allemagne à partir de 1943. La Milice combat les résistants.

Face à Vichy, des Français refusent la défaite. Le général de Gaulle lance depuis Londres, le 18 juin 1940, un appel à poursuivre le combat et crée la France libre. En France même, la Résistance intérieure s'organise en réseaux et en mouvements (Combat, Libération, Franc-Tireur) : elle distribue des journaux clandestins, renseigne les Alliés, aide les persécutés à se cacher, fait dérailler des trains. À partir de 1942-1943, de nombreux jeunes réfractaires au STO rejoignent les maquis. Jean Moulin, envoyé par de Gaulle, unifie la Résistance : le Conseil national de la Résistance (CNR) se réunit pour la première fois le 27 mai 1943 et, en mars 1944, il adopte un programme (« Les jours heureux ») qui prévoit le rétablissement de la démocratie et de grandes réformes sociales. Les résistants, hommes et femmes, défendent des valeurs : la liberté, la dignité, l'égalité et la fraternité, et paient un lourd prix (Jean Moulin est arrêté et meurt sous la torture en 1943).

En juin 1944, la Résistance soutient le débarquement allié en Normandie (6 juin 1944) en sabotant les communications ennemies. Paris est libéré le 25 août 1944 avec l'aide de la 2ème DB du général Leclerc. De Gaulle est à la tête du Gouvernement provisoire de la République française (GPRF). Il proclame que la République n'a jamais cessé d'exister : l'ordonnance du 9 août 1944 rétablit la légalité républicaine, l'État français de Vichy est déclaré nul. Les femmes obtiennent le droit de vote (ordonnance du 21 avril 1944), exercé pour la première fois en 1945. La Libération permet donc de rétablir la République, et une nouvelle Constitution est adoptée en 1946.

2 – Repères historiques (annexe)

a) Révolution russe : 1917. Hitler devient chancelier : 1933 (30 janvier). Victoire du Front populaire : 1936. On relie chaque cadre à la bonne année de la frise (graduée de 1910 à 1950).

b) On colorie la frise entre 1914 et 1918 et on écrit « 1914 » au début de la bande et « 1918 » à la fin (28 juillet 1914 – 11 novembre 1918).

c) Au choix, un événement de la Seconde Guerre mondiale, avec sa date, relié à la frise : par exemple le débarquement de Normandie (6 juin 1944), l'appel du 18 juin 1940, la rafle du Vel' d'Hiv (juillet 1942), la capitulation de l'Allemagne (8 mai 1945) ou Hiroshima (6 août 1945).

Sous-épreuve d'enseignement moral et civique

Situation pratique : faire vivre la démocratie par l'engagement

Question 1. L'action mise en place par le gouvernement est la plateforme JeVeuxAider.gouv.fr, qui met en relation les volontaires et les associations (lancée en mars 2020).

Question 2. Deux objectifs à relever : lutter contre l'isolement ; collecter des biens de première nécessité ; porter des repas aux plus fragiles ; agir pour l'intérêt général (solidarité, protection de la nature, santé pour tous, sport pour tous).

Question 3. « Je veux aider » correspond à la fraternité (aide et solidarité envers les autres).

Question 4. L'engagement bénévole fait vivre les valeurs de la République : en aidant les plus fragiles, le bénévole pratique la fraternité ; en donnant à chacun le même soutien, il contribue à l'égalité ; en agissant librement, par choix personnel, il exerce sa liberté. Il applique aussi le principe de la République, « gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple » : des citoyens prennent en charge l'intérêt général.

Question 5. Modèle de lettre : Madame, Monsieur, je suis élève de 3ème et je souhaite m'engager pendant les vacances grâce à JeVeuxAider.gouv. Je veux agir dans le domaine de la solidarité, car je pense que chacun peut aider ceux qui sont seuls. Je propose d'aider une association qui livre des repas aux personnes âgées isolées : je pourrais les accompagner, discuter avec elles et leur lire le journal. Je pourrais aussi organiser avec mes amis une collecte de vêtements et de produits d'hygiène. En agissant ainsi, je fais vivre la fraternité, qui est une valeur de notre devise. Je suis motivé, sérieux et disponible. Je vous remercie de l'attention que vous porterez à ma candidature et je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Conseils pour le jour J

- Pour une affiche ou une publicité, identifiez toujours le lieu, le public visé et les acteurs : ce sont les premières questions.
- Dans un développement construit sur Vichy et la Résistance, traitez les deux parties demandées, avec la même attention, et citez des dates et des noms (Pétain, de Gaulle, Jean Moulin, CNR).
- Sur la frise, vérifiez les dates (1917, 1933, 1936) et placez-les au bon endroit : une graduation se compte par dizaines d'années.
- Pour la lettre de motivation, respectez le cadre : un domaine d'action et au moins une idée concrète, puis relisez-vous.
- En EMC, reliez toujours votre réponse à une valeur de la devise de la République (liberté, égalité, fraternité).